



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME - MARS 2021

COMME annoncé précédemment, la Municipalité de Frelighsburg procède actuellement à une consultation publique en vue de réviser son plan et ses règlements d'urbanisme.

Dans le cadre de cette consultation, un processus d'approbation référendaire est prévu. Il s'agit d'un mécanisme qui donne aux citoyens de Frelighsburg un pouvoir décisionnel sur les projets de règlement de zonage et de lotissement.

### **Démarche**

Tout au long de la consultation et lors de la séance publique, les commentaires et suggestions seront recueillis et transmis au Conseil.

Une fois la consultation terminée, les membres du Conseil prendront tout le temps nécessaire pour bien étudier les propositions présentées, réviser les règlements le cas échéant, et les adopter.

Ces règlements adoptés seront soumis à des fins de vérification et d'approbation à la MRC, qui disposera d'un délai maximal de 120 jours pour y donner suite.

### **Processus d'approbation référendaire**

Advenant que les nouveaux règlements de zonage ou de lotissement adoptés par le Conseil ne répondent pas aux aspirations d'un certain nombre de citoyens, ceux-ci pourront alors demander la tenue d'un référendum sur ces règlements.

Si tel est le cas, et que les conditions menant à la tenue d'une telle consultation sont remplies, les nouveaux règlements seront alors soumis à l'approbation **de toutes les personnes habiles à voter sur l'ensemble du territoire de la municipalité.**

En effet, lorsqu'une municipalité procède à la révision quinquennale de son plan et de ses règlements de zonage et de lotissement, ce ne sont pas seulement les zones touchées et les zones contiguës qui sont appelées à se prononcer. C'est l'ensemble du territoire de la municipalité qui est appelé à voter quant à l'acceptation ou non des règlements.

**Les modalités et détails de l'ouverture du registre et de la tenue éventuelle d'un scrutin référendaire vous seront communiqués au moment opportun.**

Pour plus d'information au sujet du processus d'approbation référendaire, consultez le site : [mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/processus-dapprobation-referendaire](http://mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/processus-dapprobation-referendaire)